



**MAIRIE de
GENOUILLE
86250**

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE,
Le Dix Huit Avril à 20 Heures 30,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE, Maire

Présents : BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc, LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, VALETTE Jean-Guy.
Absents excusés : GIRAUD Patrice, TEXERAUD Patrice, BOLLE Marie-Claire, NIQUET Sandra.

Secrétaire de séance : Dany MASSON

Nombre de Conseillers :

en exercice : 13

présents : 9

votants : 9

Date de la Convocation :

9 Avril 2024

Date affichage de la
convocation :

9 Avril 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de rénovation de logements dans le centre du bourg de Genouillé.

Il s'agit de travaux de rénovation d'immeubles situés au 1 rue du centre et 13 route de surin dans le bourg de Genouillé.

Compte tenu des projets il est nécessaire de désigner un maître d'œuvre qui sera chargé de réaliser une étude qui comprend la phase de conception avec le relevé et la mise au net, les plans des projets, les avants projets sommaire et détaillé ainsi que l'estimation des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'autoriser M. le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'études Simon PAULET de Esse (16)

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

Le secrétaire
Dany MASSON

A Genouillé, le 23 Avril 2024
Le Maire,
Jean-Guy VALETTE



AR Prefecture

086-218601045-20240418-D28_2024-DE
Reçu le 29/04/2024